

## CRITERE 3.1 : LE PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours proposé par l'école de conduite Stanislas permettra aux stagiaires de progresser dans leur formation et d'assurer leur réussite aux examens du permis de conduire

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, les élèves s'engagent à suivre obligatoirement le parcours de formation détaillée ci-dessous.

### Parcours théorique :

La formation théorique porte sur des questions d'entraînement au code.

Elle pourra être suivie, à leur rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support multimédia, aux horaires affichées en agence, ou via l'application prepacode+, accessible 24h/24.

Les cours théoriques se font en salle sur rendez-vous du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00.

### Cours thématiques :

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Cinq thématiques sont proposées :

- Les effets de la consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite.
- La vitesse.
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée.
- Les usagers vulnérables.
- La pression sociale, la pression des pairs.

Les cours thématiques portant sur des thématiques spécifiques se déroulent sur rendez-vous uniquement auprès du secrétariat.

Parcours pratique :

Pendant la phase pratique, les élèves seront amenés à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- De nuit (si le cas se présente).
- Sous la Pluie (si le cas se présente).

Amplitude horaires des leçons de conduite :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
07H00-13H00 14H00-21H00	07H00-13H00 14H00-21H00	07H00-13H00 14H00-21H00	07H00-13H00 14H00-21H00	07H00-13H00 14H00-21H00	07H00-17H00

L'enseignant.e suit le REMC concernant les compétences 1, 2, 3 et 4.

Pour chacune des compétences, l'enseignant. e aborde chacun des sous-objectifs en 3 étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Lecture et explication du sous objectif de manière théorique avec des schémas.
- 2<sup>ème</sup> étape : Démonstration et enseignement pratique.
- 3<sup>ème</sup> étape : Mise en place d'un objectif de réussite autonome.

De l'écoute pédagogique sera également proposée : pendant qu'un élève conduit, l'élève observateur, placé à l'arrière du véhicule, écouter les explications et conseils de l'enseignant, et pourra participer de manière active en faisant part de ses observations et réflexions.